

Nos remerciements et les résultats du projet T+1

L'Association canadienne des marchés de capitaux (ACMC) remercie tous ceux qui ont participé aux efforts canadiens au cours des deux dernières années et demie pour le passage à un cycle standard de règlement des titres à T+1 le 27 mai 2024. Nous avons relevé cette fois des défis que nous n'avions pas vécus lors du passage de T+3 à T+2 en 2017 : perte d'un jour de traitement et d'un deuxième cycle de traitement par lots de nuit, raccourcissement de la fin de semaine de prétransition et déroulement en parallèle d'un projet sectoriel majeur nécessitant une mise en veille temporaire après une décision sur une date de mise en œuvre de T+1 plus avancée que celle recommandée à l'échelle mondiale, pour n'en citer que quelques-uns.

Malgré ces difficultés, nous estimons que le résultat de nos efforts collectifs est remarquable. Les mises en œuvre du système canadien pour permettre la déclaration de transactions et le règlement avec une date de valeur T+1 s'est déroulée harmonieusement durant la fin de semaine des 25 et 26 mai 2024, et avec des échanges de paiements réglés quotidiennement à temps depuis le 27 mai 2024 (incluant la date de double règlement du 28 mai 2024). L'ACMC a émis vendredi dernier une [annonce](#) de félicitations le vendredi 31 mai, et nous souhaitons attendre le mot de la fin pour partager également la preuve quantitative de la réussite des intervenants sectoriels :

- **Appariement des échanges** : Avec pour objectif que 90 % au minimum des transactions institutionnelles soient appariées en volume et en valeur avant 3 h 59 (heure de l'Est) à T+1, les taux de saisie et de confirmation des transactions ont augmenté de façon considérable; comparativement à une analyse sur trois jours de l'état de la saisie et de l'appariement des transactions à 3 h 59 en novembre 2021 (mois où le projet canadien T+1 a été lancé avec la première réunion du comité directeur T+1 de l'ACMC), **le taux de confirmation du secteur canadien, en nombre de transactions, a presque doublé, et en valeur, a augmenté de plus de 50 %**. Il en résulte une réduction marquée des risques.

Actions et titres de créances		Saisies (#)	Saisies (\$)	Confirmées (#)	Confirmées (\$)
Novembre 2021	3 h 59 HE T+1	84,6 %	77,8 %	41,7 %	51,7 %
Du 27 au 31 mai 2024	3 h 59 HE T+1	90,0 %	87,5 %	81,1 %	79,7 %

Certes, il reste encore du travail à faire, mais les tendances observées à la fin de la semaine de mise en œuvre vont dans le bon sens, avec un taux confirmé vendredi de **88 %**.

- **Échecs** : Le taux d'échec une semaine après la mise en œuvre est conforme aux taux d'échec traditionnels observés dans un environnement T+2 (inférieurs à 2 % selon la valeur).
- **Économies de garanties** : Les premières réductions de la valeur à risque (VAR) de la réserve de garanties du règlement net continu (RNC) sont situées entre 23 et 28 %.

Encore une fois, nos chaleureux remerciements à tous ceux qui ont travaillé fort et parfois de longues heures pour la réussite d'une transition harmonieuse à T+1.